



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

Concertation du public

La DDTM vous informe sur la révision ou l'élaboration des Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) du bassin versant du Lauquet, ainsi que des communes de Cazilhac, Palaja et Cavanac.

Votre commune, soumise à un risque d'inondation est concernée par la révision ou l'élaboration de ce PPRI.

Vous pourrez consulter un dossier de concertation dans votre mairie lundi 04 mai au vendredi 05 juin 2026 inclus, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Vous pourrez nous faire part de vos observations grâce à un registre prévu à cet effet ainsi que par envoi d'un courrier électronique à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude à l'adresse suivante :

ppri-lauquet@aude.gouv.fr

Le dossier de concertation peut également être consulté sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante :

<https://www.aude.gouv.fr/Lauquet-ConcertationDuPublic>

Communes concernées :

Caunette-sur Lauquet, Cavanac, Cazilhac, Clermont-sur-Lauquet, Couffoulens, Gardie, Greffeil, Mas-des-Cours, Missègre, Ladern-sur-Lauquet, Leuc, Palaja, Verzeille, Villardebelle, Villebazy, et Villefloure